



Atelier d'histoire sociale
« Protection judiciaire des mineurs délinquants dans le Grand Est »
Sous-Groupe Montoy-Flanville

Contribution de Bernard Balzani en date du 28/09/21

L'histoire de l'ISES de Montoy-Flanville

Né en 1969, c'est le troisième établissement qui voit le jour en Lorraine, en complément (à discuter) de l'IPES de Neufchâteau et de l'ISES de Bar-Le-Duc, il a accueilli des élèves jusqu'à 80 individus. Nombre des personnels qui ont développé le service de l'éducation surveillée puis de la protection judiciaire de la jeunesse sur le département de la Moselle et ses trois juridictions pour la jeunesse (spécificité de ce département qui est en même temps le territoire d'une des 2 Cours d'Appel du Ministère de la Justice en Lorraine) ont débuté dans cet établissement.

Proposition

Deux axes de recherche historique peuvent être avancés pour le lancement du groupe "Montopy-Flanville" :

- un premier axe autour de l'histoire de l'institution,
- un second autour de l'articulation entre historiographie et temps présents des politiques de protection de l'enfant.

L'histoire de l'institution

En l'état des informations, aucun travail sur l'histoire de l'ISES de Montoy-Flanville n'a été initié, que ce soit du côté de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse au plan national ou localement, que ce soit au niveau de l'AH-PJJ ou du CNAHES ou d'autres institutions comme l'université et les disciplines de sciences humaines et sociales plus largement, le projet proposé pourrait débiter par un travail de recensement à entreprendre sur ce point.

Sa « courte histoire » (fermeture définitive dans les années 2000, mais fin de la désignation en tant qu'ISES dès la fin des années 1980, début des années 1990), a pour avantage de pouvoir permettre un travail de type mémoriel des acteurs de l'institution. Ce travail d'histoire peut aussi, pour faire le lien avec l'axe autour de la formation qu'ouvre l'atelier d'histoire sociale lancé le 30 mars 2021, s'intéresser à la diffusion/propagation d'un certain nombre de conceptions éducatives, de pratiques professionnelles qui attestent d'une époque singulière et d'une capacité à répondre aux enjeux sociétaux de leur époque et qui pourront venir éclairer les débats actuels autour de la problématique du devenir des publics accueillis par les services extérieurs du ministère de la Justice (et plus largement « l'enfance en difficulté »).

La formation professionnelle des élèves et des éducateurs de justice

Cette autre action, autour de la question de la formation professionnelle des élèves et des éducateurs de justice, prend sa source sur le fait que les institutions de Neufchâteau et de Montoy-Flanville ont eu à s'intéresser à la formation des élèves tant au plan de la formation générale que de la formation professionnelle dans un contexte d'évolution des publics accueillis, des problématiques sociales et personnelles et des capacités individuelles vis-à-vis des apprentissages scolaires et professionnelles nécessaires à une évolution positive des situations individuelles.

Tant du côté de l'IPES puis ISES de Neufchâteau que de l'ISES de Montoy-Flanville, les équipes professionnelles ont eu à transformer leur mode d'intervention par un travail réflexif sur les pratiques professionnelles et la recherche de réponses éducatives et professionnelles plus en adéquation avec les réalités sociales des publics accueillis.

Il est fort possible que ce premier énoncé du projet de ce troisième axe nous amène à tenter de réaliser une histoire des conceptions éducatives en cours au sein de l'Éducation Surveillée puis de la PJJ sur le long terme, depuis les conceptions en conflit au moment de la création de l'institution puis tout au long de la fin du XX^e siècle et qui cherchent en ce début de XXI^e siècle à produire un cadre conceptuel et pragmatique pour l'action éducative. C'est du moins une hypothèse qu'il serait judicieux de confirmer ou non.

Cette première formulation du projet nous conduit à considérer d'emblée l'objectif de poser les premiers jalons pour une histoire de la formation des personnels à l'ES puis à la PJJ, sans omettre de la croiser avec celles des secteurs professionnels du travail social et de l'éducation spécialisée qui ont été des acteurs-clés (on pense à l'IFRAS et antérieurement l'école de formation de Laxou). Ce projet d'une histoire de la formation est nécessairement à articuler avec les « institutions savantes » que furent Vaucresson et notamment son articulation forte avec le monde de la recherche et le CNRS qui, avec le déploiement vers la PJJ, s'est « universitarisée » très tôt, prenant une direction différente de celle des instituts régionaux du travail social depuis leur création. Quels sont les rapports à l'académisme ? / déficit d'analyses sur les tensions et les paradoxes des évolutions entre les formations de type DEES du travail social et la « capacité » à exercer le métier au sein de l'ES / Quels sont les rapports entre les actions des formateurs et le développement des connaissances en sciences humaines et sociale ? / Quels sont les profils de recrutement des professionnels de la formation ?

* * *